

---

**VENTE IMMOBILIERE**  
**TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EPINAL**  
**LE VENDREDI 5 FÉVRIER 2021 À 9H30**

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'EPINAL, Espace Judiciaire JULIE VICTOIRE DAUBIE, Place Jeanne d'Arc, 88000 EPINAL, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune d'UXEGNEY :

4 parcelles de terrain accolées se trouvant en centre-ville à proximité de la rue de la Mairie, cadastrées :

Section AA N° 61 lieudit "rue de l'Eglise" pour une contenance de 4 a 52 ca

Section AA N° 63 lieudit "Le Village" pour une contenance de 70 a 86 ca

Section AA N° 64 lieudit "Le Village" pour une contenance de 19 a 79 ca

Section AA N° 73 lieudit "Biepont" pour une contenance de 46 a 86 ca

Les 4 parcelles accolées forment une surface totale de 14 203 m<sup>2</sup>.

**MISE A PRIX : 5 000 € (cinq mille euros)**

**LA VISITE DESDITES PARCELLES EST FIXÉE AU VENDREDI 22 JANVIER 2021 DE 14H00 À 15H00** et sera assurée par la SELAS ANGLE DROIT VOSGES, Huissier de justice à EPINAL

Les enchères ne pourront être portées qu'en s'adressant à un Avocat postulant devant le Tribunal Judiciaire d'Epinal.

Cette vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente dressé par Maître Olivier COUSIN. Ledit cahier peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Epinal ou au cabinet de la SCP SYNERGIE AVOCATS.



**Pour tous renseignements**

SYNERGIE AVOCATS – 9 Rue Rualménil EPINAL – Tél. 03.29.82.20.22 (*Réf. à rappeler : 15000545*)

<https://avoventes.fr>

Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'Epinal